



RCC : à petits pas

Depuis deux ans et demi, près de 1100 salariés de France Télévisions sont partis à la retraite ou ont décidé de quitter l'entreprise dans le cadre d'un projet professionnel externe. Pour être précis, 925 retraites et 163 projets professionnels.

Les chiffres

Si la direction ne communique pas la répartition par site des projets externes, elle informe que les retraites, qui représentent 85% des départs, concernent essentiellement le réseau France 3 (384), Malakoff et les stations ultramarines (128), les moyens de fabrication (119), l'information (109). Des emprises où la pyramide des âges est vieillissante. Au total, c'est 11% de l'effectif qui a quitté l'entreprise depuis le début du plan de départ, sans tenir compte bien sûr du taux de remplacement que la direction ne communique pas.

Concernant le profil des salariés, ce sont 2/3 des hommes qui partent pour 1/3 de femmes. Les catégories professionnelles les plus concernées étant les PTA aux 3/4 et en particulier les monteuses, les OPS, les OPV et les chargées de gestion administratives.

Projections

Les prévisions initiales du plan étaient de 1600 départs. La crise sanitaire et un projet de réformes des retraites pourraient avoir des conséquences sur la déclaration potentielle des candidatures l'année prochaine. Selon la régularité de la progression du nombre de dossiers observée jusqu'à présent, la direction escompte 200 à 250 départs de plus en 2022.

Save the date

Aujourd'hui, il reste un an pour profiter des conditions de départ et notamment du congé de mobilité : 9 mois pour les plus de 55 ans et 6 mois pour les autres. Dans le premier cas, il vous faudra déposer votre dossier avant la fin du mois de janvier 2022 pour une validation lors de la commission de suivi du 4 février. Et dans le second cas, fin mars pour la commission du 29 avril. Trois autres commissions sont prévues les 1er juillet, 28 septembre et 7 novembre mais sans le bénéfice des congés mobilité pour un projet externe et des droits à la retraite différés d'autant.

Pour de plus amples informations et si vous souhaitez monter votre dossier, n'hésitez pas à nous contacter.

Paris, le 6 décembre 2021